

**FINALISTE POUR LE
PRIX RÉALISATION 2005**

- SECTEUR MONDE MUNICIPAL -

VILLE DE BROMONT

**STRATÉGIE DE PROTECTION DES ESPACES VERTS ET MILIEUX NATURELS
(résumé du projet)**

" Y Vivre, c'est avoir la nature comme partenaire de vie...
Y travailler, c'est s'entourer des lacs, montagnes et rivières comme toile de fond...
Y élever sa famille, s'y rendre ou avoir sa résidence secondaire, c'est jouir d'une qualité de vie
exceptionnelle...C'est tout le charme de la campagne...en ville "

Lorsque votre vision se résume ainsi, il est tout à fait naturel, voire essentiel, de veiller à ce que cette atmosphère champêtre demeure disponible et vivante pour les générations à venir. Les bromontois aiment leur décor, leur rythme de vie qui change au fil des saisons et les espaces verts qui les entourent.

C'est ainsi qu'en février 2005, la Ville de Bromont adoptait une stratégie de protection des espaces verts et milieux naturels audacieuse qui va au-delà des exigences du plan de développement durable du Québec. De par cette action, la Ville de Bromont a renoncé définitivement à différents droits de construction sur des terrains qui lui appartient, dans le but d'offrir à ces citoyens un réseau de parcs, de sentiers pédestres et de pistes cyclables, qui au terme du projet, seront tous reliés les uns aux autres.

La première phase couvre plus de 500 acres d'aires protégées dont 3 écosystème situés principalement en bordure de lacs et de rivières. Une fois le projet complété, plus de 2 200 acres seront protégés à perpétuité. La Ville de Bromont s'est associée avec l'organisme Conservation de la Nature dans le but d'élaborer des ententes de conservation . Ces ententes assureront ainsi d'éviter la prospection immobilière et protègeront de façon permanente ces espaces collectifs.

Il faut savoir reconnaître et respecter ce qui fait que nous sommes différents, privilégiés et fiers mais il faut surtout savoir se donner les moyens de perpétuer ces sentiments et ces privilèges...Bromont l'a compris !

PERSONNE-RESSOURCE POUR LE PROJET :

Nicolas Rousseau, ing. M. ing.
Directeur de la gestion du développement du territoire